

AVIS PUBLIC

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2266 ET ORDONNANCE NUMÉRO 2144, O-21
ENTRÉES EN VIGUEUR**

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 5 juillet 2021, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté le règlement et l'ordonnance suivants :

- Règlement numéro 2266 intitulé : *Règlement autorisant l'occupation du domaine public aux fins du projet « Les jardins de Léon »;*
- Ordonnance numéro 2144, O-21 intitulée : *Ordonnance pour autoriser l'occupation du domaine public pour chaque événement prévu au calendrier des événements spéciaux pour le conseil d'arrondissement du mois de juillet 2021.*

Ce règlement et cette ordonnance entrent en vigueur le 6 juillet 2021 et sont disponibles pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire. Ils peuvent également être consultés en tout temps sur le site Internet de la Ville : montreal.ca/reglements.

Montréal, le 6 juillet 2021.

La Secrétaire d'arrondissement

Guyline Champoux, avocate